

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS  
-----

Séance du 10 septembre 2020

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, **le 10 septembre, à 15H00**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI.

-----  
Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

06 août 2020

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires** : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Gérard CHOPIN, Alain GOUTX, Christian MARY, Nicole ROGER

10 septembre 2020

**Suppléants** : Alain TONDREAU suppléant de Pascal BRINDEAU, Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU

**Pouvoirs :**

Claude BORDIER a donné pouvoir à Gérard CHOPIN  
Janine CHARRIER a donné pouvoir à Christian MARY  
Pascal GOUBERT de CAUVILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED  
Claire GRANGER a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI  
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER  
Christophe THORIN a donné pouvoir à Alain GOUTX

N°26.2020

**Membres titulaires excusés** : Pascal BRINDEAU, Marie-Claude DAMERON, Anne-Marie HUBERT, Eric MARTELLIERE, Emmanuèle NEDEY, Pascale OGHEREAU, Didier PIGOREAU

Objet de la délibération :

**Mission obligatoire  
concours et examens  
Formation Site Emploi  
Territorial – Convention  
financière – Modification  
délibération 33.2019  
du 27 juin 2019**

**Membre absent** : Joël DEBUIGNE

Sylvie HERSANT, Payeur Départemental de Loir-et-Cher, excusée.

Alain TONDREAU a été désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration la délibération n° 33.2019 du 27 juin 2019, relative à la mise en place d'une convention financière, dans le cadre de la formation site emploi territorial, entre les centres de gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher.

Le Président rappelle, qu'à l'origine, cette formation devait se dérouler dans les locaux du centre de gestion de Loir-et-Cher.

Dans ce cadre, une convention financière a été signée entre les quatre centres de gestion cités ci-dessus.

.../...

Cependant, le Président informe que pour des raisons logistiques et de capacité d'accueil, la formation s'est déroulée dans les locaux du centre de gestion de la Seine-Maritime les 26 et 27 septembre 2019.

Aussi, il convient de prendre en compte ce changement de site et de modifier, en conséquence, le préambule et l'article 1 de ladite convention.

Les autres dispositions de la convention ne subissent pas de modification.

Pour ce faire, un projet d'avenant à la convention (pièce jointe en annexe) est établi afin de prendre en compte ces modifications.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention financière (document joint en annexe),
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer cet avenant et toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
Le 10 septembre 2020

Publié ou notifié le : 10 septembre 2020

Exécutoire le : 10 septembre 2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



Le Président,

Jean-Marc MORETTI

